

L'espoir de la réconciliation était en outre présent pendant les discussions entre la Turquie et la Bulgarie, qui ont abouti un peu plus tôt cette année à la conclusion d'un protocole visant à régler les problèmes liés à la minorité turque en Bulgarie. Nous espérons que cet accord pourra contribuer à résoudre le problème de la discrimination religieuse et culturelle par les autorités Bulgares.

La réconciliation nationale était le thème dominant du plébiscite tenu récemment au Chili dans des conditions qui étaient suffisamment équitables pour produire des résultats crédibles. Le peuple chilien s'est prononcé en faveur du retour à la démocratie. Nous espérons que les progrès des derniers mois, y compris le règlement du problème du retour des exilés, se poursuivront; nous espérons notamment que les enquêtes relatives aux cas des personnes disparues et aux allégations concernant le rôle des autorités de la sécurité dans des cas de torture et d'autres violations des droits de l'homme se poursuivront. Le rapport du Rapporteur spécial contient un certain nombre d'observations qui devraient être reflétées dans la résolution dont est saisie la Commission. Toute résolution qui ne tiendrait pas compte de cela, servirait à compromettre les efforts objectifs de cette organisation pour la promotion des droits de l'homme.

Par contre, les perspectives d'un règlement pacifique du conflit israélo-arabe continuent de nous échapper. Mis à part les droits politiques légitimes du peuple palestinien, la situation dans les territoires occupés par Israël suscite des préoccupations sérieuses concernant les droits de l'homme. Comme nous l'avons déjà mentionné, la Quatrième Convention de Genève doit s'appliquer aux territoires occupés. Nous croyons que le respect des droits de l'homme est une composante essentielle du processus de paix. Le progrès dans ce domaine est indispensable pour la création d'un climat de confiance pour les négociations de paix.

Nous insistons sur la notion de la réconciliation dans ces situations parce qu'un grand nombre de conflits ont à l'origine, directement ou indirectement, des problèmes de droits de l'homme; ou alors parce que les conflits politiques qui divisent les parties risquent d'avoir des conséquences néfastes pour le respect des droits de l'homme. Il y a environ trois mois, par exemple, le Burundi a été le théâtre de rivalités ethniques et tribales qui ont fait au moins 5 000 victimes et ont poussé un grand nombre à chercher refuge dans les pays voisins. Nous avons apprécié l'empressement avec lequel les organisations humanitaires internationales et les pays voisins ont réagi à ce conflit tragique qui a donné lieu à nouveau au phénomène des "exodes massifs". Nous espérons que